

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Ebéniste est un professionnel qualifié des métiers d'art. Il intervient dans la fabrication de meubles meublants et meubles d'agencement dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- **préparer** la réalisation technique,
- **fabriquer** des mobiliers,
- **contribuer** à l'installation complète d'un ouvrage.

## Objectifs de formation

### S'informer

- Identifier, classer et hiérarchiser les informations esthétiques, stylistiques et techniques.
- Identifier des données d'un cahier des charges, les caractéristiques esthétiques, stylistiques et contextuelles d'un mobilier ou d'un agencement.
- Identifier les contraintes esthétiques et techniques.

### Préparer

- Traduire graphiquement des intentions esthétiques,
- Proposer et justifier les solutions fonctionnelles et techniques,
- Traduire graphiquement des solutions fonctionnelles et techniques,
- Etablir les quantitatifs de matériaux, d'éléments d'ornementation, de quincaillerie,
- Etablir des documents de fabrication.

### Fabriquer, installer

- Organiser et mettre en sécurité son poste de travail
- Exécuter les tracés et les épures d'un ouvrage
- Préparer les matériaux, les éléments d'ornementation, la quincaillerie
- Effectuer les opérations manuelles et d'usinage sur machines conventionnelles ou à positionnement numérique
- Réaliser les opérations de plaquage, conduire les opérations de montage et de finition
- Conditionner et installer les ouvrages.

### Maintenir en état

- Effectuer des opérations d'entretien courant

### Communiquer

- Communiquer avec les différents partenaires.



## Conditions d'admission

La formation se prépare en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Ebéniste est accessible aux jeunes étant âgés de 16 ans (ou 15 ans et issu de 3<sup>ème</sup>).

Attention, l'admission n'est définitive qu'après avoir signé un contrat d'apprentissage.

## Modalités d'alternance

La formation à l'IFP 43 s'étend de septembre à début juillet.

Le rythme d'alternance est d'une semaine en centre de formation et deux semaines en entreprise.

La durée initiale de la formation est de 24 mois.

## Débouchés

Plusieurs possibilités s'offrent aux titulaires du Certificat d'Aptitude Professionnelle Ebéniste :

- Accès direct à l'emploi
  - ◆ À l'issue de la formation
    - Ouvrier ébéniste
  - ◆ À moyen terme :
    - Responsable équipe
    - Chef atelier, artisan
- Poursuite d'étude
  - ◆ CAP Arts du bois option marqueteur
  - ◆ BTM Ebéniste
  - ◆ BTMS Ebéniste option restauration de mobilier ou conception et fabrication de mobiliers contemporains

## Règlement d'examen

Les épreuves se passent en examen ponctuel.

**EP1 - Histoire de l'art de l'ameublement et arts appliqués**

**EP2 - Analyse de l'ouvrage et préparation de la fabrication**

**EP3 - Fabrication et installation d'un mobilier**

**EG1 - Français et Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique**

**EG2 - Mathématiques-Sciences Physiques et Chimiques**

**EG3 - Langue vivante**

**EG4 - Éducation physique et sportive**

## Plus d'information

[www.ifp43.fr](http://www.ifp43.fr)



**Institut de Formation Professionnelle 43**

Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnel de Haute-Loire

Les Yssets 43370 Bains - Tél. : 04 71 57 98 00

Fax : 04 71 57 53 06 - contact@ifp43.fr

